



Transports Publics du Chablais SA  
Place de la Gare 5 / CP 85  
CH-1860 Aigle

Tél. +41 24 468 03 30  
info@tpc.ch  
www.tpc.ch

Communication officielle  
Selon liste de distribution

N/réf. : EP/giv/kep

Aigle, le 8 mars 2024

**Ligne AL– Sondages de reconnaissance  
Information travaux de nuit**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que des travaux de nuit sont prévus sur le tronçon de la lignes AL, au niveau du dépôt, **du 18 au 28 mars 2024**, exceptées les nuits du 22, 23 et 24 mars 2024.

Ces travaux consistent en la réalisation de sondages de reconnaissance dans le cadre de futurs travaux sur la ligne AL.

Ces travaux impliquent des opérations de nuit et potentiellement bruyantes en raison de l'utilisation de machines de chantier. Cela dit, notre entreprise mettra tout en œuvre afin de limiter au maximum ces nuisances et nous vous prions d'ores et déjà de nous en excuser.

Une information sera diffusée sur notre site internet, notre page Facebook et des avis de travaux seront glissés dans les boîtes aux lettres des riverains. Dès lors, nous vous prions de bien vouloir publier l'information au sein de votre administration et/ou vos services.

Bien entendu, nous restons à votre disposition en cas de question ou complément d'information ([infra.admin@tpc.ch](mailto:infra.admin@tpc.ch)).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

**Transports Publics du Chablais SA**

**Liste de distribution (mail uniquement) :**

- Administration communale d'Aigle, Chemin du Grand-Chêne 1, 1860 Aigle
- Police du Chablais Vaudois – EPOC – Poste principal d'Aigle – Avenue Chevron 2 – CP 117, 1860 Aigle

**Annexe :**

- Avis de travaux

## Ligne Aigle-Leysin / Aigle-dépôt

### TRAVAUX DE NUIT

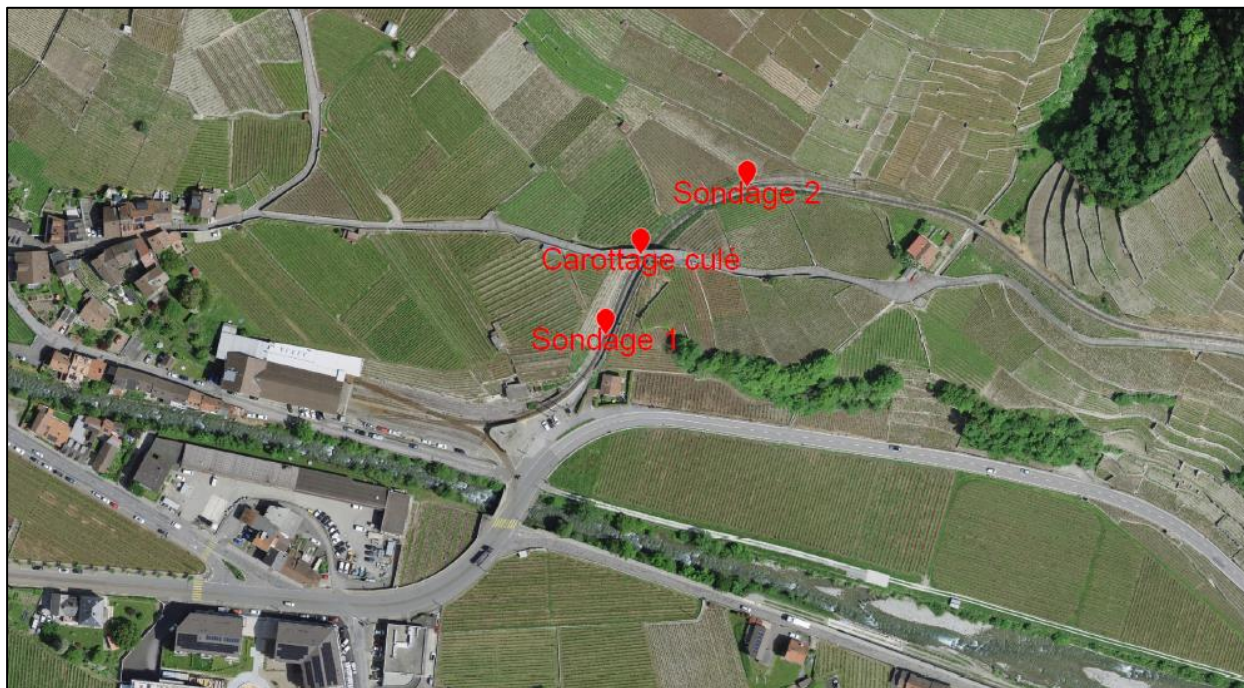
Du 18 au 28 mars 2024 (*sauf les 22, 23 et 24 mars*)

Dans le cadre de futurs travaux sur la ligne AL, des travaux de sondages de reconnaissance dans la zone ferroviaire sont nécessaires.

Ces travaux seront effectués de nuit pour les raisons suivantes :

- Garantir l'exploitation ferroviaire ;
- Assurer la sécurité de nos collaboratrices et collaborateurs ;
- Maintenir la fluidité du trafic diurne.

Ces travaux impliquent des opérations potentiellement bruyantes en raison de l'utilisation de machines de chantier.



Bien entendu, les TPC mettront tout en œuvre afin de limiter au maximum les nuisances sonores et autres dérangements.

Par avance, nous vous prions de nous excuser pour les désagréments et vous remercions de votre compréhension.